

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a adopté, par résolution, lors de sa séance tenue le 6 février 2024, les ordonnances suivantes :

**ORDONNANCES RELATIVES À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS PUBLICS
SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT – FÉVRIER À DÉCEMBRE 2024**

ORDONNANCE N^o 14-24-01

1. De permettre exceptionnellement, à l'occasion de la programmation des événements de l'arrondissement, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur sur les sites et aux horaires identifiés au tableau des événements publics – février à décembre 2024. L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 mètres des appareils sonores installés sur lesdits sites, le tout en vertu du *Règlement sur le bruit de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension* (RCA17-14002).

ORDONNANCE N^o 14-24-02

1. De permettre la vente d'articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées et de permettre la consommation de boissons alcoolisées, sur les sites identifiés au tableau des événements publics – février à décembre 2024. Les boissons alcoolisées doivent être servies et consommées dans des contenants en plastique, sur les sites mentionnés au tableau exclusivement.
2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables selon le site, la ou les dates de présentation et l'horaire des événements identifiés au tableau des événements publics – février à décembre 2024.
3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la *Loi sur les produits alimentaires* (RLRQ, c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre du sur le domaine public* (RRVM, c. P-1, art. 3 et 8).

ORDONNANCE N^o 14-24-03

1. De permettre la fermeture des rues constituant les sites pour les activités de la programmation des événements dans l'arrondissement identifiés au tableau des événements publics – février à décembre 2024, et ce, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (RRVM, c. C-4.1, art. 3, al. 8).
2. L'autorisation est valable selon les dates et heures pour les sites identifiés au tableau des événements publics – février à décembre 2024.

ORDONNANCE N^o 14-24-04

1. De permettre l'affichage d'enseignes publicitaires à l'occasion d'un événement prévu sur les sites identifiés au tableau des événements publics – février à décembre 2024, et ce, en vertu du *Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension* (01-283, art. 516).
2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon les dates et les heures pour les sites identifiés au tableau des événements publics – février à décembre 2024.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du tableau des événements publics – février à décembre 2024 au Bureau accès Montréal de l'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy, du lundi au vendredi, aux heures habituelles de bureau.

Fait à Montréal, le 7 février 2024

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers

Informations Générales								Drogations aux règlements municipaux				Mobilier urbain					Demande d'autorisation/bes				Spécifications au sujet de l'activité							
No	District	Nom de l'événement	Nom de l'organisme	Lieu	Mois	Date	Horaire occupation du domaine public	Horaire P-1 art. 8 (vente)	Horaire P-1 art. 3 (cons. alcool)	Horaire RCA17-14002 art. 6 (bruit)	Horaire C-4.1 (circulation)	Tables arrondissement	Tables privé	Poubelles	Bacs de recyclage	Barricades	Scène / Eq. Chauveau	Électricité	Signalisation	Fermeture de rues	Cuisson	Ordonnances à publier	Ampleur	Activités	Promoteur	PDQ	Nombre de participants	Coûts/commentaires
1	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	FEV	1 au 28	01-24h			01-24h													ME	CO	N+	33	12000	
2	V	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc De Normanville	FEV	3	10-12h			10-12h													LO	SP	RE	31	100	
3	S	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Ovila-Légaré	FEV	3	14-16h			14-16h													LO	SP	RE	30	100	
4	S	Fête hivernale de l'Est	Action Saint-Michel Est	Parc Ovila-Légaré (Fermeture 483, boul. Pie IX à Ovila-Légaré)	FEV	3	11-17h			11-17h				5	3	12			X				LO	CO	PR	30	200	
5	S	Parkrun	Parkrun	Parc Frédérick-Back (Voie Polyvalente)	FEV	3-10-17-24	9-11h			9-11h													ME	SP	PR	30	100	
6	S	Fête hivernale de l'est	Action Saint-Michel Est	Parc Ovila-Légaré (Fermeture 483, boul. Pie IX à Ovila-Légaré)	FEV	4	11-17h			11-17h				5	3	12			X				LO	CO	PR	30	200	
7	F	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Gary-Longhi	FEV	4	14-16h			14-16h													LO	SP	RE	31	100	
8	P	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Jarry	FEV	10	10-12h			10-12h													LO	SP	RE	31	100	
9	F	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc François-Perrault	FEV	10	14-16h			14-16h													LO	SP	RE	30	100	
10	F	LCSM Bouge Blanc (ANNULÉ)	Loisirs communautaires Saint-Michel (LCSM)	Parc François-Perrault	FEV	10	12-16h			12-16h				6	6								LO	CO	PR	30	300	
11	V	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Turin	FEV	11	10-12h			10-12h													LO	SP	RE	31	100	
12	S	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc René-Goupil	FEV	11	14-16h			14-16h													LO	SP	RE	30	100	
13	S	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Champdoré	FEV	17	10-12h			10-12h													LO	SP	RE	30	100	
14	V	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Le Prévost	FEV	17	14-16h			14-16h													LO	SP	RE	31	100	
15	P	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Saint-Roch	FEV	18	10-12h			10-12h													LO	SP	RE	33	100	
16	F	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Nicolas-Tillemont	FEV	18	14-16h			14-16h													LO	SP	RE	30	100	
17	F	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc François-Perrault	FEV	24	10-12h			10-12h													LO	SP	RE	30	100	
18	P	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Howard	FEV	24	14-16h			14-16h													LO	SP	RE	33	100	
19	S	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Sainte-Yvette	FEV	25	10-12h			10-12h													LO	SP	RE	30	100	
20	V	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc De Normanville	FEV	25	14-16h			14-16h													LO	SP	RE	31	100	
21	P	Centre de vaccination	CIUSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	7101, avenue du Parc	MAR	1 au 31	01-24h			01-24h													ME	CO	N+	33	12000	
22	V	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Villeray	MAR	2	10-12h			10-12h													LO	SP	RE	31	100	
23	S	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Champdoré	MAR	2	14-16h			14-16h													LO	SP	RE	30	100	
24	S	Parkrun	Parkrun	Parc Frédérick-Back (Voie Polyvalente)	MAR	2-9-16-23-30	9-11h			9-11h													ME	SP	PR	30	100	
25	F	Hiver-O-Parc	Arrondissement VSP	Parc Gabriel-Sagard	MAR	3	10-12h			10-12h													LO	SP	RE	30	100	

